

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de
Conseillers :

En
exercice 67

Présents 48

Votants 60

Dont 12 procurations

OBJET :

FINANCES :

Décision Modificative N° 4

Budget annexe Voirie



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : 05/10/2026

Publié ou notifié
le : 05/10/2026

L'an deux mille vingt six le : Jeudi 17 Septembre à 18 H 00
le Conseil Communautaire dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Charrin
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la
CCBLM.

Date de convocation : 10 Septembre 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : /
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : Michel MULOT, François COMTE,
Florence CIBICK,
Jacques DUBRESSON, Sébastien DESCREAU
- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE
- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,
Christine MASCARELLO,
Denis ARLAUD
- Chiddes : Eric VANNIER
- Chougny : /
- Dun sur Grandry : /
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD, Frédéric LEMOINE
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : Pascal PERRIN
- Lanty : Valérie GEFFROY
- Larochemillay : /
- Limanton : Yvette MUNARI-PAUCHARD
Supplée Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,
Florence CHANDIOUX, Gilles GONIN,
Jean-Claude DESRAYAUD

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_227-DE

S²LO

.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Jean-Pierre FREQUIN
- **Montaron** : /
- **Mont et Marré** : /
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le



ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_227-DE

- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Elisabeth JOSSE

- **Ougny** : /
- **Poil** : /
- **Préporché** : /
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : Sylvie de QUATREBARBES

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON, Raymond MATHIEU

- **Saint-Seine** : /
- **Savigny Poil Fol** : /
- **Semelay** : Guy LAFFAYE
- **Sermages** : Alain COLLIN Supplée Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : /
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : Olivier FOREST
- **Thaix** : David JOYEUX
- **Tintury** : Pascal CHAMARD
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1- M. Thierry DESCOURS à M. Gilles GONIN (Luzy)
- 2- M. Manuel HOUSAIS à Mme Marie-Claire RANVIER (Moulins-Engilbert)
- 3- M. Jean-Paul LAMBOURG à Mme Elisabeth JOSSE (Moulins-Engilbert)
- 4- M. Bruno HERVE (Savigny Poil Fol) à M. Olivier FOREST (Ternant)
- 5- M. Serge DUCREUZOT (Moulins-Engilbert) à M. David JOYEUX (Thaix)
- 6- Mme Monique JOUAULT (Montaron) à M. Yves PERRAUDIN (Vandenesse)
- 7- Mme Gislaine VINCENT à M. Jean-Claude DESRAYAUD (Luzy)
- 8- Mme Catherine BRESTEAU à M. Didier GUERIAUX (Luzy)
- 9- Mme Nathalie MICHON (Larochemillay) à M. Gilles TALPIN (Millay)
- 10- Mme Véronique VALET à M. François COMTE (Cercy la Tour)
- 11- M. Sylvain BONNODOT (Mont et Marré) à M. Nicolas DECOURCHELLE (Achun)
- 12- Mme Estelle BLAUDIER (Préporché) à M. Patrick LORGE (Villapourçon)

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 4 -

Budget annexe VOIRIE

M. David BONGARD, Vice-Président en charge des finances, explique qu'une décision modificative n°4 est nécessaire au budget annexe voirie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur au 1er janvier 2024,

Vu le budget primitif 2026 voté en séance du Conseil Communautaire du 5 mars 2026,

Vu la décision modificative n°1 votée en séance du conseil communautaire du 30 avril 2026,

Vu la décision modificative n°2 votée en séance du conseil communautaire du 4 juin 2026,

Vu la décision modificative n°3 votée en séance du conseil communautaire du 9 juillet 2026,

Considérant la nécessité de procéder à un nouvel ajustement des crédits afin d'intégrer les dépenses relatives à des études complémentaires des ouvrages d'art inscrites en fonctionnement alors qu'elles relèvent de la section d'investissement. Cette régularisation s'inscrit dans le contexte de l'évolution de l'avancement des dossiers concernant les différents ouvrages d'art, les écarts constatés dans la progression des opérations nécessitant un réajustement des crédits budgétaires afin de tenir compte des besoins actualisés,

Considérant qu'il convient, en conséquence, de proposer une décision modificative n°4 établie comme suit:

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	6 840.00 €	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 840.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 840.00 €
D-2031 : Frais d'études	0.00 €	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	6 840.00 €	0.00 €	0.00 €
D-458101 : Conduite opération groupement commandes ouvrages art	0.00 €	725.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458101 : Conduite opération groupement commandes ouvrages art	0.00 €	725.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 458201 : Conduite opération groupement commandes ouvrages art	0.00 €	0.00 €	0.00 €	725.00 €
TOTAL R 458201 : Conduite opération groupement commandes ouvrages art	0.00 €	0.00 €	0.00 €	725.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	7 565.00 €	0.00 €	7 565.00 €
Total Général		7 565.00 €		7 565.00 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

S²LO

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_227-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,
- prend acte de ces modifications intégrées dans la décision modificative n°4 du budget annexe VOIRIE telle que présentée ci-dessus,
- vote les crédits ouverts à cet effet et d'autoriser la Présidente à exécuter les mouvements financiers définis.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_227-DE




Le Secrétaire de Séance,
Gilles TEULADE.



Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 17 Septembre 2026


La Présidente,
Jocelyne GUÉRIN.